



ASSEMBLEE GENERALE

15 JUIN 2024 A BAR SUR LOUP

14 h 30 : Vérification des pouvoirs et émargement des délégués des associations sur la feuille de présence

Liste des clubs présents ou représentés

TRINITE SPORTS	SC MOUANS-SARTOUX
AS MONACO	TOURRETTES LEVENS
O. ANTIBES JLP	AS VENCE
LA SEMEUSE	STELLA SPORTS M-RCM
CCCF NICE	AS LE BROCC
ASTT VALLAURIS	PING PASSION CHATEAUNEUF
LE TT DE MANDELIEU	CTT VILLEFRANCHE CORNE D'OR
GSEM TT NICE	TEAM LUCIAN TAUT TT 06
ES VILLENEUVE LOUBET	SOPHIA TT
CANNET TT	GRASSE TENNIS DE TABLE
NICE CAVIGAL TT	

Soit 21 clubs sur 25 (représentant 103 voix sur 111.)

Liste des clubs absents :

GAZELEC Nice	CAS Eaux
COLOMARS	SOSPEL

Membres du comité présents :

Michel VASSALO Président
Nikita IONNIKOFF Vice-Président
Gérard LONGETTI Secrétaire Général
François SAVELLI Trésorier
Pierre BENATO Membre
Yves BERNIER Membre
Jean René BLAIVE Membre
Patrice CRESTA Membre
Martine DORDOR Membre
Bernard GROSSO Membre
Stéphanie PROUST Membre

Membres excusés :

Gérard GONZALES Membre, Jean-Philippe HAAR Membre, Nicole MICHELET Membre, Olivier PERRET Membre

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Invités excusés :

M. ERB Président de la FFTT.

M. Charles Ange GINESY Président du Conseil Départemental des AM.

Mme Carine PAPY Vice-présidente du Conseil Départemental des AM.

M. Eric PAUGET Député et Conseiller Départemental.

M. Thierry ALBERTIN Président de la Ligue PACA.

Invités présents :

M Jean Pierre COGET Président du Club qui nous reçoit

M. Patrice PELLEGRINI Adjoint aux Sports de Bar sur Loup.

M. Eric MASSON Directeur de la Ligue

M. Philippe MANASSERO Président du CDOS 06.

15 h 00 : Assemblée Générale Extraordinaire

François SAVELLI responsable de la Commission Statuts et Règlements expose les points des Statuts Fédéraux qui ont été modifiés et qui doivent faire l'objet d'une modification au niveau Départemental.

Les articles des statuts modifiés sont les suivants :

- Article 1 : ajout de la dénomination Ping VR, ajout de la lutte contre toute forme de discriminations dans l'objet, modification du siège social (à l'adresse du nouveau président à élire).
- Article 5 : liste des licences prises en compte dans le calcul des voix des clubs, date d'arrêté des comptages de licences en fonction de la date de l'AG, représentation des associations par leur président et non par un délégué élu
- Article 6 : possibilité de 3 délégués suppléants pour la représentation à l'AG FFTT

Les articles du règlement intérieur modifiés sont les suivants :

- Article 3 : représentation des associations par leur président et non par un délégué élu,
- Article 4 : désignation par l'AG de jusqu'à 3 suppléants pour la représentation à l'AG FFTT, fin de la désignation par l'AG du délégué au conseil de Ligue (désignation par le Comité Directeur),
- Article 13 : ajout de la notion de vice-président délégué.
- Article 15 : désignation par le comité directeur du délégué au conseil de Ligue,
- Article 22 : intégration des vice-présidents délégués dans le bureau
- Article 27 : rôle des vice-présidents délégués.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité

15 h 30 : Assemblée Générale Ordinaire

Michel VASSALLO notre Président remercie le club de CHATEAUNEUF et l'Adjoint aux Sports de Bar sur Loup de mettre cette très belle salle à notre disposition pour notre AG ! **Jean Pierre COGET le remercie à son tour, décrit brièvement le lieu qui nous accueille, souhaite la bienvenue aux nombreux clubs présents et ainsi qu'une bonne après midi de travail autour de ces deux AG.**

Approbation du compte rendu de l'AG 2023

Après rappel de quelques points principaux de ce Compte Rendu,

Celui-ci est adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président, Michel VASSALLO :

Michel VASSALLO lit son rapport (document dans dossier remis aux clubs) en précisant que cette AG mettra fin à sa carrière de Président après 28 ans (7 mandats) d'exercice !

Ce rapport moral est mis à l'approbation des clubs et voté à l'unanimité.

Remise des récompenses

Le Vice-Président Nikita IONNIKOFF procède à la remise des récompenses en appelant tour à tour les représentants des clubs.

Rapport d'activités du Secrétaire Général :

Voir (dossier remis aux clubs).

Comme l'année dernière Gérard LONGETTI commente très brièvement le texte de la plaquette en insistant encore sur la forte progression du nombre de licenciés au sein de nos clubs au 31 mai 2024 par rapport au 30 juin 2023 (2773 contre 2445), l'objectif des 3000 semble maintenant atteignable !

Il souligne la mise en place cette saison du Challenge Développement Jeunes récompensant huit clubs dans quatre catégories différentes.

Il informe du Service Civique mis en place par le club de Villeneuve Loubet et le CDAM concernant Hugo BESCOND

Il rappelle enfin et encore que François SAVELLI, Nikita IONNIKOFF et lui-même sont toujours à la disposition des clubs pour tout renseignement ou aide sur les dossiers ANS !

Prises de paroles des personnalités

Mr Patrice PELLEGRINI se dit honoré de recevoir cette Assemblée Générale à Bar sur Loup et fait part des activités sportives du village, en particulier du Tennis de Table, Châteauneuf et Bar sur Loup étant associés derrière le club du Président COGET

Eric MASSON nous dresse rapidement le bilan de la saison au niveau du développement de nos clubs qui confirme celui dressé par Gérard LONGETTI et en profite pour nous dresser la liste des « outils » et « produits » mis à dispositions par notre Fédération pour faire progresser le « Ping » chez nous.

Il insiste tout particulièrement sur la « Féminisation », bien qu'elle soit la meilleure dans notre CD des cinq départements de notre Ligue.

Philippe MANASSERO prend enfin la parole pour rappeler le rôle du CDOS, ses actions (dont la Caravane du Sport à laquelle participent nos clubs) et insiste sur

l'opportunité qu'offre la tenue des Jeux Olympiques en France, en particulier pour nous Pongistes avec l'avènement de nos deux jeunes champions, les frères LEBRUN, qui va forcément entraîner l'arrivée de jeunes (et moins jeunes) dans nos clubs à la rentrée.

Il faudra donc faire un effort de structuration et d'organisation au sein des clubs pour les accueillir, et il en profite pour remercier une fois encore tous les dirigeants et bénévoles qui font la richesse de notre tissu associatif !

Compte rendu financier du Trésorier Général :

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2023/2024 et le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

François SAVELLI commente les diapositives projetées sur l'écran géant de la salle.

Comptes saison 2023/2024 :

Bilan au 31 mai 24 :

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle,
- Pas d'achat immobilisé en 2023/2024,
- Pas de dotation aux amortissements,
- Solde des clubs débiteurs : une facture de régularisation est remise aux clubs en réunion,
- Produits à recevoir : solde de l'aide de la Ligue PACA dans le cadre de la convention sur le plan de développement, totalité des parts départementales dues par la Ligue.
- Charges constatées d'avance : inscription et hébergement aux inter comités 2024
- Perte de l'exercice : **2 061,76 €**.
- Solde des clubs créditeurs : il s'agit principalement de clubs organisateurs de compétitions départementales ou avec de nombreux engagés au niveau national au critérium fédéral.
- Charges à payer : tournoi international d'Hasselt, aides aux déplacements et pour les formations (en attente des justificatifs des clubs),

Rapprochement bancaire :

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

Compte de résultats :

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges :
 - Compétitions et administratif :
 - Conformes aux prévisions
 - Développement de l'activité :
 - De légers dépassements pour les déplacements des sélections
 - Exercices antérieurs : aides sollicitées après la clôture de l'exercice 2022-2023

Rapport des vérificateurs aux comptes :

- Le rapport de vérification des comptes, lu à l'assemblée par Michel DECORTE, recommande de voter le quitus au trésorier.

Vote du quitus au Trésorier :

Les comptes de la saison 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité

Désignation des vérificateurs aux comptes :

Bruno BASSO et Michel DECORTE sont confirmés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.

Présentation et vote du budget prévisionnel et des tarifs 2024-2025:

Le budget prévisionnel 2024/2025 est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

Aucune évolution des tarifs n'est prévue pour la saison 2024/2025.

Le trésorier rappelle les différentes aides financières que propose le Comité pour soutenir les clubs dans leur développement :

- Aides aux clubs en faveur du haut niveau :
 - Aides aux déplacements CF National (jeunes)
 - N1 : 120 € pour chacun des 4 tours
 - N2 : 80 € pour chacun des 4 tours
 - Championnats de France individuels jeunes :
 - 120 € par participant
 - Actions diverses (sur demande des clubs)
- Aides aux clubs sur formations :
 - Formation arbitres
 - Arbitre de Club gratuite
 - 25 € pour AR et JA1
 - 45 € pour JA2 et JA3
 - Formation entraîneurs
 - 100 € pour AF, JAF ou EF
 - 35 € pour la formation Initiateur de Club
 - Autres formations : étude de la demande et accord du CD
- Aides diverses aux clubs :
 - Nouveau club :

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
- Gratuité de l'inscription de la première équipe en championnat
- Aides aux déplacements Ch. de France vétérans : 120 €
- Actions diverses (PPP, ...)
- Autres actions :
 - Promotion des féminines :
 - Prime challenge féminin : 900 €
 - Evaluer Ping : favoriser la fidélisation des jeunes joueurs
 - Soutien aux sections sportives dans les collèges sélectionnés.
 - Challenges développement :
 - Challenge développements jeunes : 1800 €
 - Challenge jeunes 4-11 ans : 1200 €

Le budget prévisionnel et les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs présents.

Elections des membres du Comité Directeur

Avant de procéder à cette élection le Vice-Président Nikita IONNIKOFF remet au nom de l'ensemble des membres actuels du Comité Directeur et l'ensemble des clubs un cadeau d'adieu au Président VASSALLO démissionnaire à ce poste.
Standing ovation pour notre valeureux compagnon !

La liste des candidats pour la prochaine Olympiade

	NOMS	PRENOMS	CLUBS
1	BENATO	Pierre	Châteauneuf
2	BERNIER	Yves	Trinité sports
3	CRESTA	Patrice	CCCF
4	DORDOR	Martine	ESVL
5	GAIMARD	Dominique	CCCF
6	GROSSO	Bernard	Antibes
7	HAAR	Jean Philippe	ESVL
8	IONNIKOFF	Nikita	Stella
9	LONGETTI	Gérard	ESVL
10	MICHELET	Nicole	ESVL
11	PERRET	Olivier	Stella
12	PROUST	Stéphanie	CCCF
13	RAZAFINDRALAMBO	Didier	Trinité sports
14	SAVELLI	François	Mouans Sartoux
15	VASSALLO	Michel	ESVL

Après le vote à bulletin secret des clubs présents, Monique FIANCETTE et Hugo BESCOND scrutateurs, annoncent que les 15 candidats sont élus à l'unanimité des 103 voix issues des urnes !

Election du Président

Les membres (élus) du nouveau Comité Directeur proposent Stéphanie PROUST comme nouvelle Présidente

Le vote des clubs approuve cette proposition à 99 voix pour, 4 abstentions et 0 voix contre !

Fonctionnement des Comptes Bancaires

La Présidente Stéphanie PROUST et le Trésorier sont autorisés à réaliser toutes les opérations sur les comptes courant et d'épargne de l'association.

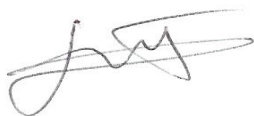
Désignation du représentant du CD à la Fédération et à la Ligue

Approbation à l'unanimité des clubs présents à l'AG de Stéphanie PROUST comme titulaire et Bernard GROSSO et Jean Philippe HAAR comme suppléants

Questions diverses

Pas de question posée, la nouvelle Présidente remercie les clubs de la confiance qui lui est accordée et clôt l'Assemblée Générale 2024 à 17h30 et invite les participants au traditionnel pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général
Gérard LONGETTI



La Présidente
Stéphanie PROUST

